



Le conseil municipal a duré quatre heures lundi 10 juin.
M.H.

SAINT-JEAN-DE-LUZ

L'opposition refuse les antennes 4G et 5G au Pavillon bleu

Lors du conseil municipal de Saint-Jean-de-Luz, lundi 10 juin, les élus d'opposition du Centre luzien ont manifesté leur inquiétude face au projet d'installation d'antennes de téléphonie mobile aux abords de l'enceinte sportive

Michel Hiribarren
saintjeandeluz@sudouest.fr

Le conseil municipal de Saint-Jean-de-Luz, ce lundi 10 juin, s'est éternisé. Plus de quatre heures de lectures, de débats, de votes. À la sortie, certains élus le confirmaient, ils n'avaient pas en mémoire une séance aussi longue. Les thèmes abordés ont prolongé les discussions. Le budget, le logement, la présence de Luziens aux Jeux olympiques de Paris 2024, ou encore l'éclairage au stade de rugby du Pavillon bleu. Sur ce dernier point, le groupe d'opposition Le Centre luzien, s'est opposé à la majorité, par le biais de son chef de file, Manuel DeLara. Cela fait déjà presque 2 h 30 que la réunion a commencé quand Thomas Ruspil, adjoint au maire au numérique, porte la délibération n°20. Laquelle porte sur l'autorisation accordée par le maire à quatre opérateurs de téléphonie mobile (Orange, SFR, Free et Bouygues) à procéder à l'installation d'antennes 4G/5G sur les futurs poteaux d'éclairage du stade Pavillon bleu, qu'ils financeraient par le biais de

cette opération. En plus de cette autorisation, il est proposé aux élus une convention d'occupation d'une durée de douze ans, dans laquelle les opérateurs s'acquitteraient de 10 000 euros chacun par an. « Un stade en ville, fréquenté par des clubs sportifs, il faut savoir faire preuve de beaucoup de prévention en matière de technologie pour ne pas heurter les riverains, s'alerte Manuel DeLara. En matière de 5G, les débats sont violents, car des personnes sont craintives. Notre devoir d' élu est de faire preuve de concertation et de transparence. » Et l' élu d'opposition d'interroger la majorité, notamment sur le nombre de riverains rencontrés. Pour Thomas Ruspil, le travail de prévention a été fait, avec l'organisation de réunions publiques et la venue des opérateurs, capables « d'amener des informations fiables et vérifiées sur le sujet ». « On a déposé 350 courriers dans les boîtes aux lettres des riverains du quartier, complète Pello Etcheverry, premier adjoint (qui suppléait le maire Jean-François Irigoyen, absent pour raisons personnelles, à l'occasion de cette réunion). On a ciblé

les personnes concernées par le projet, en allant jusqu'au bout de la concertation. De plus, des dossiers d'informations (DIM) sur les projets des opérateurs sont consultables en mairie jusqu'au 23 juin.

Problème pour l'urbanisme

« En l'espèce, l'inquiétude des riverains se portait plus sur le mat (poteau) dans un territoire où il n'y en avait pas », recadre Thomas Ruspil. Car concrètement, les opérateurs financeraient les poteaux sur lesquels seraient installés éclairages et antennes relais. Quatre seraient construits, d'une hauteur de 42 mètres, « soit la hauteur de 13 ou 14 étages d'un immeuble », selon Manuel DeLara. Vingt-quatre antennes 4 et 5/G seraient en service, soit six par poteaux. Sur ce point, Manuel DeLara émet également quelques craintes : « Il va y avoir un impact sur le plan de l'urbanisme, avec la visibilité notamment. J'ai tourné dans la colline de Saint-Joseph. Et là d'où j'habite, je vois le stade de loin. Quand on imagine des poteaux de 13 à 14 étages, c'est vraiment beaucoup plus haut que ce qui est autour. » Thomas Ruspil tente de rassurer.

Pour l' élu de la majorité, le nombre d'antennes et la hauteur des équipements sont classiques dans un tel projet. « Il n'y a pas de démultiplication. Ça peut faire peur, les chiffres que vous donnez comme ça. Mais il n'y a rien d'exceptionnel », assure-t-il. Réponse immédiate de Manuel DeLara « On ne peut pas me soupçonner de vouloir faire peur. » « Un petit peu quand même », ironise Thomas Ruspil, pour conclure le débat sur l'urbanisme.

« Ne pas laisser les clés aux opérateurs »

Pour Manuel DeLara, la ville n'a pas besoin des opérateurs pour financer la construction. « Il nous manque 450 000 euros dans le projet sans les opérateurs. Je considère qu'on a les moyens à la mairie de Saint-Jean-de-Luz, de payer nos quatre poteaux sans leur donner les clés. C'est votre choix de leur ouvrir les portes de cet espace public, pas le nôtre. Nous voterons donc contre. » Le chef de file du Centre luzien lance quand même une perche au maire : « Si jamais vous voulez revoir ce point et inscrire un budget supplémentaire pour financer ces poteaux, je vous le dis, le groupe Le Centre luzien votera la décision modificative ou le budget supplémentaire. Mais il ne votera en aucun cas les clés aux opérateurs. » À la fin de ce débat animé, la délibération a finalement été adoptée par le Conseil municipal. Malgré le refus des oppositions du Centre luzien, et l'abstention d'Herri Berri.